



IME Jules Verne
 24 rue Jules Verne
 68100 MULHOUSE
 Pôle Handicap et Insertion

Action de l'établissement sur l'accompagnement à l'autonomie et la santé

La population de l'IME évolue, les bénéficiaires sont plus âgés qu'auparavant et de nouveaux besoins apparaissent. De ce fait, l'établissement à la volonté de répondre aux nouveaux besoins des jeunes.

Les équipes développent des partenariats avec des structures de formation professionnelle telles que : l'école de la seconde chance, le CFA SINCLAIR, le CIO, les missions locales ...

En 2023, l'IME a conventionné avec 6 entreprises pour la réalisation de stages professionnels.

8 bénéficiaires ont bénéficié d'un apprentissage individuel pour acquérir l'autonomie dans les transports en commun.

1 bénéficiaire a signé un contrat d'apprentissage, un autre est entré en CAP au lycée en ULIS Lycée.

L'Assistante sociale a rencontré l'ensemble des Centres Socio-Culturels de Mulhouse pour présenter notre établissement, notre public et mettre en place des accueils de droit commun. En 2023, 9 bénéficiaires ont fréquenté un CSC avec l'accompagnement d'un professionnel pour démarrer le partenariat et assurer la réussite de leur inclusion. Une bénéficiaire a intégré un club sportif suite à une rencontre et un accompagnement de l'équipe.

17 bénéficiaires ont participé à leur projet personnalisé dans le cadre de l'autodétermination. Des supports adaptés ont pu être proposés pour rendre accessibles les objectifs.

2 unités, soit 40 enfants ont participé à des rencontres organisées par l'IME et ALSA FORM (un centre de formation pour des éducateurs sportifs). Les étudiants ont animé ces espaces et ont transmis le goût du sport aux jeunes de l'IME.

16 bénéficiaires ont souscrit à la licence de sport adapté en 2023 avec une participation financière de l'IME. Cette licence permet aux jeunes de découvrir des sports, des clubs et de rencontrer d'autres bénéficiaires.

10 jeunes sont intervenus dans une école primaire pour apprendre aux enfants de niveau CP/CE1 la reproduction des poules avec la mise en place d'une couveuse d'œufs. Plusieurs étapes et rencontres se sont déroulées. Nos bénéficiaires ont pu endosser le rôle de tuteur et d'apprenant.

Une action partenariale entre établissements ARSEA a pu se mettre en œuvre en 2023. Le foyer les Hirondelles, met à disposition un studio témoin pour que les jeunes de l'IME puissent apprendre à tenir un logement et s'entraîner dans des tâches de la vie quotidienne comme : plier du linge, faire son lit, repasser, nettoyer des WC...

1. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

1.1 Vie de l'établissement

Action de l'établissement dans le domaine de la continuité et fluidité des parcours des usagers

Dans le cadre des inclusions scolaires, 14 bénéficiaires ont eu en 2023 un projet de scolarisation partagé avec leur établissement scolaire de secteur et l'IME. Un travail de coordination entre l'Education Nationale et l'IME se met en place.

3 bénéficiaires ont pu bénéficier d'une passerelle entre l'IME et le SESSAD afin de garantir un suivi de parcours et un allègement dans la prise en charge.

Des contacts, des rencontres et des visites ont eu lieu avec des établissements partenaires pour préparer la transition de nos bénéficiaires (IMPRO, SESSAD PRO, établissement adulte ...).

Dans le cadre des amendements Creton qui vont apparaître en 2024 au sein de l'établissement, une rencontre avec les familles concernées a été organisée pour leur présenter les changements à venir, leurs droits et devoirs face à ce nouveau statut.

Nous accueillons, pour des immersions, des jeunes accompagnés par le PCPE.

Plusieurs jeunes de l'IME utilisent également le Self du CRM de Mulhouse pour déjeuner sur place afin d'apprendre à utiliser un plateau, faire un choix, passer en caisse, choisir une place, déjeuner en public ...

Un groupe de parole a démarré en septembre 2023 en partenariat avec l'association SINCLAIR sur le thème de la Vie affective et sexuelle chez les personnes présentant un handicap. Un programme de prévention est proposé aux jeunes sur des thématiques comme : les relations sociales, le corps, les relations sexuelles, la santé sexuelle, les lois et limites ...

Ce projet sera poursuivi en 2024, pour que chaque jeune puisse y bénéficier avec l'accord de la famille.

Action de l'établissement dans le domaine de l'innovation

Depuis janvier 2023, l'IME a la volonté de recycler les papiers, cartons utilisés au sein de l'établissement. Pour cela, nous avons souscrit un contrat avec un prestataire extérieur qui récupère nos déchets papier et les valorise en les recyclant. Une collecte est réalisée chaque mois. De plus, cette action permet aux bénéficiaires de participer et d'être sensibilisés à cette action environnementale. Un bac papier est présent dans chaque groupe de vie et classe pour que les enfants puissent y jeter leurs papiers.

En septembre 2023, l'établissement a mis en place des TBI et des tablettes numériques pour chaque enseignant et professionnel éducatif. Les TBI sont utilisés à usage pédagogique et éducatif.

Dans le cadre de l'innovation, l'IME participe à un projet en partenariat avec des étudiants en Master Entrepreneurat et Management de projets qui propose l'utilisation de deux casques virtuels durant un an à titre gracieux. Ce projet participe à une innovation expérimentale qui a pour but d'évaluer les effets positifs du casque virtuel sur le public présentant un handicap. À travers le casque, des images, des jeux, des paysages sont proposés pour réduire les Troubles cognitivo-comportementaux à travers la thérapie comportementale et cognitive.

2 DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Pilotage et de la démarche

Le suivi de la démarche qualité est organisé par l'équipe de direction dans le cadre des CODIR mensuels.

Des commissions des analyses des FEI sont réalisées trimestriellement avec la participation de plusieurs professionnels de l'équipe pluridisciplinaire. Cette commission permet d'étudier les situations et de réfléchir à une amélioration continue afin d'éviter la reproduction de FEI.

Déploiement des outils métiers : MS Qualité et SILAO (DUI)

Durant l'année 2023, chaque nouveau salarié, stagiaire, apprenti a pu obtenir un Identifiant personnel et une formation pour MS QUALITE. De plus, l'équipe de direction se rend disponible pour accompagner les équipes pour remplir de façon efficiente les FEI.

Durant les réunions générales, les réunions d'organisations, les procédures sont régulièrement rappelées et disponibles dans le réseau interne.

En fin d'année 2023, l'équipe de direction a présenté l'arrivée du DUI en réunion générale et les avantages que cet outil va permettre au quotidien pour chaque professionnel, déployé à partir du 1er semestre 2024. En 2024, un temps de formation sera proposé à l'ensemble des salariés.

Bienveillance, éthique et prévention des risques de maltraitance

Dans le cadre de la prévention des risques de maltraitance, l'IME a créé en fin d'année 2023 et prolongera courant de l'année 2024, un COPIL sur le thème de la contenance éducative.

Durant une réunion générale, la direction a présenté à l'ensemble de l'équipe la charte éthique et de bienveillance associative.

Le projet, courant de l'année 2024, sera de rendre accessible ces documents en version FALC.

Dans le cadre de la prévention des risques de maltraitance, l'IME a signé une convention avec un établissement spécialisé dans l'autisme et les troubles sensoriels, afin d'accompagner nos équipes dans l'acceptation pour un bénéficiaire de se faire couper les ongles sans souffrance.

Démarrage d'une démarche d'accompagnement de la société JLO sur la thématique de « bien vivre et travailler Ensemble.

Formation de psychologue de l'établissement à la santé mentale.

Gestion des risques

• Gestion des événements indésirables

En 2023, 64 EI ont été rédigés par l'IME. La majorité des événements indésirables concerne les troubles du comportement des enfants soit envers d'autres bénéficiaires soit envers les professionnels. Ce chiffre important s'explique par l'augmentation des situations complexes et des comportements défis importants des enfants que nous accueillons.

Après chaque événement indésirable concernant un bénéficiaire qui présente des troubles du comportement, un point de situation clinique est organisé avec le CI, l'éducateur et le psychologue référent dans le but d'éviter de reproduire les FEI.

• Gestion des plaintes et réclamations

La majorité des réclamations, en 2023, concerne des enfants qui ont eu des troubles du comportement durant les transports. Les chauffeurs ont donc rédigé une réclamation. Après chaque réclamation, la direction rencontre la personne concernée afin d'analyser et de trouver des solutions.

• Autres aspects de la gestion des risques

Dans le cadre de la gestion des risques, l'IME a mis l'ensemble des procédures médicales et fiches réflexes à jour.

L'infirmière a également créé et mis en place des enveloppes d'urgence en y indiquant une feuille de route avec les ordonnances pour les secours en cas d'accident lors de sortie extérieure.

Formalisation des documents socles de la structure

En 2023, l'IME a mis à jour ou crée certaines procédures internes tel que : une procédure CDAPH, création d'une procédure liée aux absences des bénéficiaires, mise à jour des procédures des travailleurs isolés.

Autres aspects liés à la qualité d'accompagnement

En 2023, a été organisée une élection pour les bénéficiaires souhaitant se présenter au CVS. Chaque enfant a pu voter à l'aide de photos des représentants et des images explicatives.

Une formation collective a été organisée fin 2023 et se poursuivra en 2024, sur « concevoir les projets personnalisés à partir de la nomenclature SERAFIN-PH ». Ces deux journées de formation sont l'occasion de réfléchir collectivement à la qualité d'accompagnement des bénéficiaires.

En septembre 2023, l'IME a proposé la mise en place de prestations en fonction des besoins et des projets personnalisés des jeunes. Les bénéficiaires sont inscrits dans des prestations spécifiques à leurs besoins et sous la base du volontariat. Dans ce sens, l'IME a développé des prestations telles que :

- Les entrainements aux habiletés sociales
- Une prestation cuisine et gestion du budget
- Une prestation « studio » mettant en situation les bénéficiaires dans la gestion d'un logement, son entretien, son rangement ...
- Prestation développement de l'autonomie dans les transports en commun
- Un groupe de parole sur la vie affective et sexuelle
- Prestation jardin en partenariat avec un IMPRO pour apprendre à entretenir des espaces verts et manipuler des outils techniques.
- Prestation éveil musical
- Prestation sur la prévention et l'apprentissage de l'hygiène dentaire
- Prestation escalade
- Prestation artistique et corporelle
- Prestation éducation civique et citoyenne
- Prestation culturelle